



Conseil national
de l'information statistique

Commission Entreprises et stratégies de marché du 25 mars 2025

La valorisation des statistiques annuelles d'entreprises. Quelques références

Version du 04/03/25

Avis général n°11 : Faciliter l'orientation des utilisateurs dans les statistiques disponibles et poursuivre les efforts de pédagogie

Dans un contexte d'abondance d'informations chiffrées et de concurrence croissante sur le marché de l'information, les statistiques publiques doivent avoir valeur de référence et être aussi suffisamment visibles et accessibles.

Le Conseil souhaite que les utilisateurs puissent être orientés dans l'ensemble des statistiques publiques disponibles, en fonction de leurs besoins et de leurs usages. Pour augmenter la confiance du public dans les statistiques officielles, il encourage également les démarches de communication pro-actives à destination des non-experts.

1. Du côté du Cnis

Un groupe de Travail Cnis portant sur la « nouvelle diffusion des statistiques d'entreprises » avait produit un [rapport en 2019](#) à propos des évolutions liées au passage d'une diffusion des statistiques structurelles en « unités légales » à une diffusion en « entreprises » au sens de la Loi de Modernisation Economique.

La [commission d'automne 2019](#) rend compte des résultats de ce travail dans le projet d'avis suivant :

2019 est la première année de diffusion par l'Insee de l'ensemble des statistiques structurelles d'entreprises dans la nouvelle approche économique de l'entreprise définie par la loi de modernisation de l'économie de 2008 et conformément à l'engagement pris auprès d'Eurostat. [...] L'Insee a souhaité accompagner cette nouvelle diffusion afin d'en garantir l'appropriation, la bonne compréhension et la pertinence. Il a ainsi associé un groupe d'utilisateurs avertis des statistiques structurelles d'entreprises à la conception des évolutions de certains supports de diffusion sous l'égide du Cnis.

La commission se félicite de cette initiative : elle rappelle l'importance de renforcer en permanence la lisibilité et la compréhension des données produites par la statistique publique. L'approche de l'entreprise en tant qu'unité économique est nécessaire compte tenu du développement des organisations en groupes de sociétés, et son appropriation par le public et les experts est essentielle au débat public en raison, notamment, de ses impacts concrets sur le paysage économique général.

Parmi les recommandations proposées par le groupe de travail dans son projet de rapport, la commission souhaite insister sur trois aspects :

– elle encourage fortement les différents services de la statistique publique à adopter cette nouvelle approche et invite en particulier la Banque de France et le service statistique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à renforcer leur collaboration avec l'Insee pour parvenir à une couverture plus homogène du champ des statistiques d'entreprises ;

– elle soutient tous les efforts qui permettraient d'améliorer la production d'analyses et de diffusion de la nouvelle approche des statistiques d'entreprises au niveau territorial ;

– elle insiste sur l'effort de pédagogie nécessaire pour assurer une bonne compréhension par les enquêtés.
[...]

2. Du côté de l'Insee

A propos de la valorisation des statistiques annuelles d'entreprises

Un rapport interne à l'Insee a été élaboré et finalisé par l'Inspection Générale en novembre 2024 à propos de [la valorisation des statistiques structurelles d'entreprise](#) ; ses principales conclusions seront présentées en commission. Il est dans le cadre de cette commission mis à disposition des participants.

Principales publications et modes de diffusion des statistiques annuelles d'entreprises

L'insee a mis en place un [espace thématique sur les entreprises](#) depuis décembre 2024, qui prend la place de la publication annuelle de l'Insee références annuel appelé [les entreprises en France](#) (2013 à 2023).

On y trouve aussi bien des vidéo grand public créées en partenariat avec Datagora et les principaux chiffres que des analyses plus détaillées, des données à télécharger et des explications méthodologiques.

Par ailleurs, [l'application Insee mobile](#), d'orientation grand public, comporte un espace « Economie et entreprises » régulièrement alimenté d'informations brèves.

La liste des bases de données disponibles via le centre sécurisé d'accès aux données (CASD) est disponible sur le site : <https://www.casd.eu/donnees-utilisees-sur-le-casd/>. Les filtres Thème : caractéristique des entreprises et Programme : statistique annuelle d'entreprise permettent d'identifier rapidement celles qui concernent directement la statistique annuelle d'entreprise.

Quelques publications méthodologiques à propos des statistiques annuelles d'entreprise

Sylvain Moreau, directeur des statistiques d'entreprises, retrace dans le dernier courrier des statistiques de décembre 2024 l'histoire de la mise en place et des adaptations de la statistique annuelle d'entreprise : [La statistique annuelle d'entreprises : sa nature, son histoire, ses enjeux](#).

En 2019, Christel Colin, précédente directrice des statistiques d'entreprises avait publié un article à propos du nouveau cadre des statistiques d'entreprise [Fribs, un nouveau cadre commun pour les statistiques d'entreprises européennes](#).

Il est possible de trouver plusieurs billets à propos de la statistique d'entreprise sur le [blog de l'Insee](#).